

منابر العامل

التونسي الجزائري المغربي

Mensuel de la C.G.T pour les travailleurs Tunisiens, Algériens, Marocains

N° 69 - Septembre 1976 - 1 F

METTRE EN ÉCHEC L'AUSTÉRITÉ!

devant les militants C.G.T. de la Région Parisienne réunis à Saint-Ouen,
Georges SÉGUY appelle tous les travailleurs à riposter dans l'unité



éditorial

Après la sécheresse et... les immigrés, les gouvernants et le patronat vont-ils ajouter une nouvelle chanson à leur répertoire pour nous enfoncer davantage dans leur crise. Un nouveau premier chanteur, il est vrai, doit donner le ton ! Ils s'acharnent à nous démontrer que l'inflation prend sa source dans l'augmentation EXAGÉRÉE des salaires. Or, nous voyons les prix s'emballer tandis que nos salaires stagnent ou régressent. Ils lancent « la chasse aux chômeurs professionnels » alors qu'ils liquident des entreprises pour brader l'économie aux multinationales.

Ils discutent sur les conditions de travail mais il faut faire grève pour obtenir les aménagements d'horaires nécessaires au moment des fortes chaleurs de juillet-août.

Généreux et fraternels, pouvoir et patronat représentés au Conseil d'administration de la SONACOTRA comme de l'ADEF refusent les aménagements nécessaires, jusqu'au changement des draps ou frigidaire...

C'est l'action des résidents et de la C.G.T. qui imposent les premières négociations sur les loyers et les règlements intérieurs.

Pas un instant les travailleurs n'ont relâché leur résistance. Les actions dans les entreprises ont été encore plus nombreuses et se sont étendues à tous les secteurs d'activité : construction ou métallurgie, alimentation ou cheminots...

Pour s'y opposer, le patronat tente l'épreuve de force contre les libertés syndicales, le gouvernement lui empreinte le pas pour aggraver les libertés fondamentales. Poniatowski se permet d'expulser seize travailleurs des foyers SONACOTRA en avril et de poursuivre

de sa hargne notre camarade MOUSSA KONATE car il veut atteindre tous les salariés. Aggraver les travailleurs immigrés dans leur liberté aujourd'hui pour mettre au pas tous les travailleurs demain. Pour mener à bien ses basses besognes, le prince n'hésite pas à faire appel aux prisons royales, en se rendant complice de l'arrestation pendant leurs congés de dizaines de travailleurs marocains.

Mais là encore, les travailleurs ont resserré leurs liens et affermi leur force pour s'opposer à toutes ces tentatives de briser leur unité. MOUSSA KONATE a pu se défendre avec vigueur, il était syndiqué.

Sa force, comme celle des travailleurs marocains libérés depuis peu a été plus grande.

Comme eux, chacun a sa place dans la C.G.T. pour agir avec une efficacité renforcée.

La Tribune.

بمناسبة شهر رمضان المعظم
وعيد الفطر تقدم الكنفدرالية
العامة للشغل س.ج.ت. أطيب
تمنياتنا الى العمال المسلمين
الذين يحترمون فرائض دينهم *

Sommaire

● PAGE 1

Edito
Fête de l'AIT EL SEGIR

● PAGE 2

Chronique juridique
La C.G.T. revendique

● PAGE 3

Le retour des 16
Libérer les travailleurs marocains

● PAGE 4

St-Ouen, G. SEGUY donne le ton

● PAGE 5

Actions partout...

● PAGE 6

Liban, pourquoi ?
Colombo : Giscard accusé
Bamako : que pensent
les Africains de l'émigration
Espagne

● PAGE 7

Jeux Olympiques
Cinéma - Office Culturel

● PAGE 8

Nouvelles du pays

الافتتاحية
عيد الفطر
الموضوع القانوني
الس.ج.ت. تطالب
عودة الستة عشر
اطلقوا سراح العمال المغاربة
نضالات بكل مكان *
٢٣ أكتوبر وحدة النضال س ج ت
- س ف د ت
سيغي بسانت وان يفصح
لبنان - لماذا ؟
كولومبو : يتهمون جيسكار
بامako : ما رأي الافارقة في الهجرة
الالعب الاولمبية
سنما
الديوان الثقافي
اخبار

JOURNÉE NATIONALE
D'ÉTUDE
SUR LA PRESSE
EN LANGUE
MATERNELLE
le 27 novembre 1976
à PARIS

Chronique juridique

Dans leur principe, toutes les libertés sont reconnues aux travailleurs immigrés en France. La liberté d'opinion et de croyance, le droit au respect de la personnalité, le droit de ne pas être emprisonné arbitrairement ainsi que toutes les libertés individuelles peuvent être invoqués quelle que soit la nationalité.

Parmi les libertés collectives, le droit syndical est le plus important pour les travailleurs (1) : tous les immigrés peuvent librement adhérer à un syndicat et exercer les droits reconnus aux travailleurs français : distribuer des tracts et journaux syndicaux dans l'entreprise, collecter les cotisations, etc... Depuis longtemps les immigrés participent activement aux luttes ouvrières : c'est leur droit le plus strict, le droit de grève, proclamé par la Constitution Française, est reconnu à tous les travailleurs.

Rappelons encore que les travailleurs immigrés peuvent voter et être candidats aux élections des délégués du personnel ou des membres des comités d'entreprise ou être choisis comme membres des comités d'hygiène et de sécurité. Ils ont le droit d'être désignés délégués syndicaux par leur organisation syndicale ; et depuis la loi du 11 juillet 1975 ils ont obtenu la reconnaissance officielle du droit de diriger leur syndicat.

MAIS L'EGALITE N'EST PAS COMPLETE : pour être dirigeants syndicaux les immigrés doivent (sauf ceux de la C.E.E.) travailler en France depuis 5 ans, et ne pas représenter plus du tiers de la direction syndicale.

En outre, on leur refuse toujours d'être délégués mineurs (ils sont électeurs), conseillers prud'hommes et administrateurs des caisses de Sécurité sociale. Il faut ajouter que certaines libertés sont encore soumises à un régime d'exception : les associations étrangères et la presse étrangère peuvent être interdites par le ministère de l'Intérieur.

DANS LA PRATIQUE, les atteintes aux libertés des immigrés sont quotidiennes. En septembre 1975, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont réclamé l'application effective de la loi du 1^{er} juillet 1972 contre le racisme qui permet la poursuite des auteurs d'attentats racistes ou d'appel au racisme.

Souvent, à côté de l'arbitraire patronal, se manifestent les pratiques policières abusives ; la police a le droit de contrôler les titres de séjour **MAIS un immigré dont les papiers sont en règle ne peut pas légalement être transféré dans les locaux de police (sauf en cas de flagrant délit ou d'enquête sur une affaire précise), contrairement à ce qui se passe souvent.**

Comment garantir aux travailleurs immigrés l'exercice des libertés ? Les expulsions scandaleuses du 16 avril 1976 frappant les résidents des foyers en lutte et entre autres celle de MOUSSA KONATE, ont montré que le ministère

de l'Intérieur violait la loi. En effet, une expulsion ne peut pas, d'après l'ordonnance de 1945, être immédiate s'il n'y a pas « urgence absolue ». L'urgence suppose une situation exceptionnelle (expulsion d'un criminel ou émeutes en France par exemple). En dehors de ce cas celui qui fait l'objet d'une proposition d'expulsion doit recevoir un « bulletin de notification » (expliquant rapidement les motifs) ; ensuite il dispose de huit jours pour faire savoir au préfet qu'il demande à être entendu par la commission des expulsions. Cette commission n'est pas un tribunal : elle donne un avis, et c'est le ministre de l'Intérieur qui décide seul. Mais devant la commission il est possible de se défendre, avec l'assistance d'un avocat et de faire entendre des témoins.

Il est possible de demander au Conseil d'Etat de décider le « sursis », en même temps que l'on dépose au Tribunal administratif une demande d'annulation de la mesure d'expulsion (2). Mais ceci n'est pas suffisant : il est anormal que le ministre de l'Intérieur puisse décider seul d'expulser un immigré, en invoquant un « trouble à l'ordre public » alors qu'on veut l'empêcher de prendre part aux luttes collectives. Avec la menace de l'expulsion on peut empêcher l'exercice de toutes les libertés.

C'est pourquoi, pour la C.G.T., seul un tribunal judiciaire devrait pouvoir prononcer une expulsion et seulement après une très grave condamnation pénale (sans que cela soit systématique) ; l'expulsion ne devrait pas pouvoir se produire avant l'expiration des voies de recours (appel, cassation), et « en aucun cas l'expulsion ne devrait être prononcée pour des faits qui constituent l'exercice des libertés fondamentales et en premier lieu des droits syndicaux (Charte revendicative de la C.G.T.).

La C.G.T. revendique l'élaboration d'un statut du travailleur immigré garantissant :

- l'égalité de traitement pour toutes les libertés individuelles et collectives conformément à la nouvelle convention 143 de l'O.I.T. (3) ;
- la reconnaissance des comités de résidents dans les foyers ;
- des recours contre les refus de carte de travail ou de séjour ;
- la délivrance d'une autorisation de travail et de séjour sans limitation territoriale...

(1) V. « Guide du Militant » - Immigration - n° 116 et suivants.

(2) V. « Guide du Militant » - Immigration - n° 140 et suivants.

(3) Organisation Internationale du Travail, Genève.

● LA C.G.T. REVENDIQUE

Les travailleurs respectueux des traditions musulmanes ont depuis la fin du mois d'août, renouvelés leurs obligations du ramadan.

Une nouvelle fois de nombreuses organisations de la C.G.T. sont intervenues auprès des Directions d'entreprise, comme à Renault-Flins, ou des chambres patronales, comme la Fédération de la Construction, pour obtenir des aménagements d'horaires de travail pour que les salariés de religion musulmane puissent exercer en toute liberté leur culte, comme le droit leur en est donné dans la Constitution Française. Elles sont également intervenues pour rappeler notre demande, qu'à l'occasion des trois grandes fêtes du Mouloud, de l'Aït Seghir et de l'Aït El Kébir, des autorisations d'absence, n'entraînant pas de pertes de salaires soient prévues dans les conventions collectives.

Après les déclarations démagogiques, le Secrétaire d'Etat, M. DIJOU, poursuit sa politique trompeuse. Rien n'a encore été fait pour concrétiser les promesses faites lors de la célébration du Mouloud en 1976.

● La C.G.T. demande l'ouverture d'une négociation pour le relèvement des prestations familiales

Par lettre du 31 août, sous la signature de Jacqueline Lambert et de Christiane Gilles, Secrétaires Confédérales, la C.G.T. s'est adressée à Mme Veil, Ministre de la Santé et à M. Beullac, Ministre du Travail, pour souligner les difficultés financières particulières auxquelles se trouvent confrontées les familles en cette période de rentrée. La C.G.T. « considère inadmissible le maintien pur et simple de la progression de 9,9 % des allocations familiales à compter du 1^{er} août ».

Elle réclame « l'ouverture d'une négociation dans les deux mois à venir en vue d'aboutir à un relèvement substantiel des prestations familiales et la mise en œuvre d'une réelle politique de la famille ».

Elle demande « que soit versée aux familles, dans la première quinzaine de septembre, une attribution exceptionnelle de l'ordre de 300 F par enfant à charge ».

S'agissant de l'allocation de rentrée scolaire versée chaque année à certaines catégories d'allocataires, la C.G.T. s'élève contre les discriminations qui frappent les familles d'immigrés dont les enfants ne résident pas en France.

● « PRENDS TA VALISE »

Le pouvoir et le patronat présentent au Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale, un projet de loi en vue d'indemniser les travailleurs immigrés au chômage qui souhaitent rentrer définitivement dans leur pays.

Après avoir insulté les travailleurs et leur famille en les rendant responsables des problèmes d'emploi rencontrés en France, ils voudraient effectuer de substantielles économies en proposant aux travailleurs immigrés d'« acheter » leur départ.

Dans la mesure où le travailleur immigré accepterait de rentrer définitivement au pays avec sa famille, les allocations familiales lui verserait une indemnité de retour.

Le travailleur perdant tous ses droits aux autres indemnités : allocations, couverture sociale, bourse, bon de gaz, etc...

Certains experts estiment à 1 milliard, l'économie réalisée pour 1 000 travailleurs acceptant ce système, dans certains cas, le travailleur perdrait jusqu'à 15 fois par rapport aux droits actuels (indemnités chômage, etc...). Comme on le voit, la politique fraternelle et généreuse de Dijoud n'est pas désintéressée. Les administrateurs de la C.G.T. se sont opposés à ce projet.

● POUR UNE NÉGOCIATION NATIONALE

Au printemps 1974, pour la première fois, les résidents du foyer ALLENDE refusent les augmentations abusives de loyers et rejettent les règlements anachroniques qui les régissent. C'est avec la CGT qu'ils ont pris le chemin de l'action, c'est avec elle qu'ils vont trouver celui de la première grande étape victorieuse de cette lutte pour la dignité des résidents.

Triomphant de la SONACOTRA qui les avait assignés devant le tribunal, imposant la négociation, les résidents du foyer Allende ont obtenu la fixation du loyer à un taux raisonnable (240 F en vigueur encore aujourd'hui), l'établissement d'un nouveau règlement intérieur.

Tandis que certains s'acharnaient contre la CGT et les organisations démocratiques qui, depuis le début de l'action avaient soutenu les résidents, tandis qu'il proposaient pour apparaître meilleurs défenseurs des revendications démagogiques, engageant les résidents dans des impasses, les résidents de plusieurs foyers, en liaison avec les Unions Locales CGT concernées, aboutissaient à des accords supérieurs à ceux signés par ceux des foyers Allende ou ceux de la Courneuve.

Ces nouveaux acquis et la volonté de poursuivre l'action dans ces foyers créaient les conditions d'une lutte plus unie et plus efficace pour imposer la négociation.

Que sert aux résidents de suivre ceux qui les isolent de la population française qui les entoure ?

Que sert aux résidents de s'exposer inutilement aux coups de l'adversaire ?

Ceux qui se prétendent le « Comité de Coordination » savent qu'ils ont conduit à l'échec un nombre important de foyers qui ont repris les paiements sans négocier les conditions de cette reprise. De même, ils savent pourquoi 16 expulsions ont été décidées.

Loin de favoriser l'unité et le renforcement du mouvement pour imposer la négociation générale sur la base des acquis dans chaque foyer, ceux qui se sont appelés « coordination » ont détruit l'unité et démontré leur inefficacité.

En effet, après 16 mois de lutte au foyer Allende en octobre 1975, il y a un an, de nombreux foyers avaient engagé l'action jusqu'à 54 foyers, qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Pour la CGT, la lutte revendicative dans les foyers comme à l'entreprise se conduit toujours par étape. Lorsque les travailleurs de Renault ont obtenu la 4^{ème} semaine de congés payés en 1962, ils ont permis avec d'autres que cette revendication devienne nationale et aujourd'hui c'est un DROIT pour tous, nous revendiquons la 5^{ème} semaine maintenant.

Les accords foyer par foyer n'ont pas trahi le mouvement, ils sont maintenant des acquis que la direction de la SONACOTRA et le ministère du travail doivent prendre en considération pour une négociation générale. Car c'est l'étape qu'il faut maintenant franchir et pour laquelle la CGT invite tous les résidents des foyers à renforcer leur organisation.

Là où vous avez été obligés de reprendre les paiements de loyer sans négociation sérieuse, nous vous appelons à examiner les acquis des foyers Allende, La Courneuve, Pantin, Créteil, Strasbourg, Bagnolet, etc...

Là où vous agissez et continuez l'action de refus de paiement, nous vous appelons à vous informer des acquis pour renforcer votre action et la coordonner avec les autres foyers.

● POUR LE RETOUR DES 16

Depuis le 16 avril, date de l'expulsion des 16 travailleurs de la SONACOTRA, Poniatowski et son complice Dijoud, se sont acharnés contre les immigrés. A grand renfort de publicité, ils se sont lancés dans leur opération « SECURITE - METRO » créant dans la population un réflexe d'hostilité et de défense contre les travailleurs immigrés. Les masques sont tombés, le libéralisme avancé a montré son visage de « hargne contre l'étranger ».

Voulant développer un climat de peur, le Ministre de l'Intérieur s'était attaqué en premier, aux foyers SONACOTRA, prenant la décision d'expulser, la veille de Pâques, 16 travailleurs. Piétinant les lois, agressant les libertés, ce prince pensait faire son bon vouloir. Mais conscient du danger encouru, les travailleurs ont répondu à l'appel de la CGT dès les premiers jours après l'expulsion. Leur action a été efficace puisqu'elle a abouti au retour de MOUSSA KONATE, le 27 juin.

Loin de désarmer, le ministre de la police tente d'imposer une nouvelle expulsion de MOUSSA, la solidarité autour de lui se renforce, le 7 juillet devant la Préfecture de Seine-Saint-Denis, des centaines de délégations lui apportent un soutien moral. Avec ses avocats, Maitres J. BORKER et A. SWZEC, l'Union Locale CGT de Saint-Denis, la Mairie de Pierrefitte, la machination est démontrée au grand jour : les accusations portées contre MOUSSA KONATE sont fausses, aucun témoignage n'est réel. Pourtant contre les décisions du Conseil d'Etat, la plus haute instance de justice en France, sans tenir compte de l'avis favorable de la Commission des expulsions, le prince ordonne une nouvelle expulsion pour le 1^{er} août. C'est une ultime intervention auprès du Président de la République qui permet d'annuler la décision princière. MOUSSA KONATE est alors autorisé à rester jusqu'à la décision du tribunal, courant septembre.

De même, la CGT a poursuivi, pour l'ensemble des 15 autres expulsés, son action juridique auprès du Conseil d'Etat et du Tribunal administratif.

L'U.G.T.A., par la voix de son Secrétaire général, le camarade BENIKOUS, a demandé à la CGT de prendre en charge la défense des 9 expulsés. Certains d'entre eux troublés par les manœuvres du « Comité de Coordination » regrettent de n'avoir pas fait plutôt appel à elle (comme le montre la lettre que nous avons reçue de l'un d'entre eux).

Le travailleur tunisien aussi, militant de la CGT dans l'entreprise PRADEAU MORIN, le travailleur marocain du foyer de Bobigny, étaient dans la même situation que MOUSSA KONATE. Rien ne justifiait leur expulsion si ce n'est des soi-disant rapports de police, qui ne sont qu'un tissu de mensonge.

Le Conseil d'Etat aura prochainement à se prononcer sur ces méthodes odieuses, les tribunaux auront à décider les réparations que le Ministre Poniatowski doit, à ceux qu'il a gravement lésés dans leur situation matérielle, mais aussi dans leur honneur et leur dignité de travailleurs.

Seule la vigilance des salariés peut avoir raison des volontés dangereuses du Ministre de l'Intérieur. Nombreux sont ceux qui ont pris conscience des dangers que la liberté encoure avec un tel individu. C'est l'honneur de magistrats d'avoir joint leur voix à celles des opprimés dans cette affaire.

الاتحاد النقابي س.ج.ت.
بالمناطقة الباريسية
٨٥ نهج شارلو
٧٥٠٠٠ باريس

تثير امتعاضنا الايقافات والتعسفات التي كان ضحاياها العمال المغاربة .

عندما عادوا لاطوانهم لقضاء العطلة ألقى القبض على العشرات منهم . أنها اعتداءات غير مستساغة على الحريات وعلى حقوق العمال المغتربين النقابية وعلى حقهم في النضال داخل المنظمة النقابية التي يختارونها وبالخصوص منظمة الس.ج.ت.

ان الحكومة الفرنسية ووزيرها للدخالية متورطان في المسؤولية .

ان اتفاق وسائل الزجر المسلطة عليهم بفرنسا وبالمغرب الأقصى وثيق النظام ومفضوح ولا يمكن انكار الاتفاق بينهما .

نؤيد نضال الس.ج.ت. اذ سمح بعد باطلاق سراح السيد شعبيونية المندوب النقابي بمؤسسة سيمكا كريكور .

نطالب بالحاح سراح ورفع كل العقوبات المسلطة على المساجين . يجب ان يتمتع اولئك العمال بعطلاتهم في ظروف عادية .

نؤكد لاولئك العمال ولاسرههم تضامننا معهم .

المغتربون : من أجل اطلاق سراح العمال المغاربة المسجونين بالمغرب الأقصى

(من انشاء السلط المغربية) والشرطة الفرنسية . « مسؤولية الحكومة الفرنسية متورطة في هذه القضية » .

« يجب وضع حد لهذه الفضيحة كما يجب تسريح كل المساجين وعلى عاتق حكومة فرنسا ان تضع حدا لتدخلات السلط المغربية ، التي لا تقبل بحال ، في الشؤون النقابية الفرنسية .

تدعو الس.ج.ت. كافة منظماتها لتوسيع النضال الجماعي من أجل ضمان أمن العمال المغتربين ومن أجل توفير الحريات واحترام الحقوق النقابية لكافة العمال » .



اجتمع عدة آلاف عامل ومناضل بالسرحت بجزيرة فان بسانت وان وشنعوا بالتدخل المفضوح الذي تقوم به السلط المغربية في الشؤون الداخلية الفرنسية .

وصادقوا على لائحة احتجاج ضد الايقافات الاخيرة التي كان ضحيتها العمال المغاربة بمناسبة عودتهم لقضاء العطلة .

من أجل التضامن مع المساجين المغاربة أرسلوا عطاياكم الى الحساب الجاري بالبريد ٦٢٨٤ باريس والس.ج.ت.

بمجرد حلول السيد محمد شعبيونية بالمغرب لقضاء عطلته بوطنه وهو النائب النقابي بمؤسسة سيمكا - كريكور ببلدة بواصي ، وقع ايقافه ، وبفضل تدخل رفاقه في العمل ونقابتهم الس.ج.ت. أفرج عنه في الاسبوع الماضي .

ومنذ ذلك الحين تعزز نضال الس.ج.ت. لمقاومة حركة الايقافات بالمغرب الأقصى التي تناولت عشرات المناضلين النقابيين . وتدخلت من جديد لدى كاتب الدولة للهجرة ولدى سفارة المغرب وحررت عرائض بتوقيعات جماعية بالمنطقة الباريسية . ونيابة عنهم سافر المحامي لودرمان للرباط والدار البيضاء وقام بعدة مساع وبالخصوص لدى وكيل الدولة العام لدى المحكمة العليا .

ورغم الصعوبات الجمة التي اعترضته استطاع متر لودرمان الحصول على سراح مناضل آخر تابع للس.ج.ت. بمؤسسة سيمكا - كريكور الشائب حامد ولكن ما زال بعض المغتربين المغاربة رهن السجون المغربية .

الشرطة المغربية ، والسفارة والقنصليات توا مل نشاطاتها الغير مقبولة بالارض الفرنسية بالاشترك مع نقابات ص.ف.ت. والجمعية الودادية للتجار والعملة المغربية

Devant les militants de la Région Parisienne rassemblés à Saint-Ouen

GEORGES SÉGUY APPELLE TOUS LES TRAVAILLEURS A RIPOSTER DANS L'UNITÉ

POUR METTRE EN ECHEC L'AUSTERITE

Après avoir situé les différents événements qui ont marqué les travailleurs depuis le début de l'année et rappelé les promesses giscardiennes, Georges Séguéy a caractérisé le pouvoir actuel à la suite du « remaniement ministériel » — ou plus exactement de la redistribution des portefeuilles :

« Ce replâtrage à la va-vite ne saurait dissimuler les premiers symptômes de crise politique qui plane sur ce régime réactionnaire en déclin.

C'est ce qui le rend à la fois vulnérable et dangereux. Il a besoin, pour prolonger la domination du grand capital, d'entretenir un climat d'inquiétude et d'insécurité propice à toutes les répressions. D'où la publicité détaillée dont sont entourés des cas de terrorisme de droit commun dans le métro ou ailleurs ».

« Le moindre fait divers sert de prétexte aux pires accusations contre la jeunesse en général ».

« L'autre cible de la répression du pouvoir, c'est l'immigration. Tout est fait pour entretenir, autour des travailleurs immigrés en général et des travailleurs Nord-Africains en particulier un climat de méfiance et de racisme.

Le gouvernement et le patronat les désignent officiellement comme les principaux responsables du chômage. Ils sont l'objet de toutes sortes d'humiliations, et même de mesures d'expulsion s'ils prétendent exiger leurs droits syndicaux comme on l'a vu avec l'affaire de notre camarade Moussa Konaté.

NON A L'IMPOT SECHERESSE

C'est à partir de la même conception rétrograde que le pouvoir a imaginé de faire payer aux salariés les frais de la sécheresse, bien entendu en ayant soin de préciser, la semaine que le super-impôt prévu a cet effet n'affectera que les hauts et moyens revenus.

Mais lorsqu'on regarde de plus près les modalités de l'opération envisagée, on constate que le célibataire a 2.000 francs par mois, le ménage où entrent deux modestes salariés et la plupart des ouvriers professionnels seraient frappés.

Ainsi, au moment de l'année qui se termine, les familles de travailleurs ont à supporter le plus de dépenses avec notamment des frais inévitables et incompressibles de la rentrée scolaire. Alors que le paiement de la prochaine tranche de l'impôt sur les revenus est exigée avant le 15 septembre, le Gouvernement prétend soutenir encore de la poche des travailleurs le financement des indemnités dues aux agriculteurs victimes de la sécheresse.

Tout en nous déclarant d'accord avec la nécessité d'une solidarité nationale et internationale à la mesure des besoins de notre agriculture, nous rejetons catégoriquement l'idée d'une nouvelle ponction fiscale sur les salaires.

LE POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES DOIT PROGRESSER

Contrairement aux affirmations de M. Barre, qui comme ses prédécesseurs accusent les Français de vivre au dessus de leurs moyens et les appellent aux sacrifices, Georges Séguéy apporte la démonstration des reculs opérés par le pouvoir d'achat et les conséquences sur la consommation : dire que celui-ci a progressé de 3,7 % en six mois est faux au regard de l'ensemble des salariés, de l'indice des prix et de la fiscalité qui s'alourdit sur les salariés :

« Ainsi si l'on tient compte de tous ces éléments et de l'indice des prix de la C.G.T. on constate une tendance générale à la dégradation du niveau de vie. C'est sans doute ce qui explique le fait qu'un grand nombre de travailleurs aient été dans l'obligation d'abréger leurs vacances, leur budget ayant fondu plus rapidement que prévu.

Voilà un indicateur d'évolution du pouvoir d'achat plus pragmatique mais combien plus significatif.

L'ARGENT ET LES MOYENS NE MANQUENT PAS

Les vieillards et les enfants sont privés de fruits et de légumes que les producteurs ne parviennent pas à vendre parce que trop chers et qui sont détruits par tonnes. Alors l'Etat intervient, non pas pour remédier à cette aberration mais pour réprimer les réactions de mécontentement des producteurs ou des consommateurs.

Il n'y a pas d'argent pour satisfaire les revendications des travailleurs, des retraités, des allocataires divers, des personnes âgées ; mais il y en a suffisamment pour offrir de somptueux cadeaux aux trusts et pour arrondir copieusement les profits des béants nationaux et internationaux de l'industrie, du commerce et de la finance.

Il n'y a pas d'argent pour la Sécurité Sociale que le pouvoir s'apprête à mutiler gravement, mais les trusts de la pharmacie détournent des milliards à leur profit sur le dos des assurés sociaux.

Que le gouvernement et le C.N.P.F. ne se fassent aucune illusion :

AGIR ENSEMBLE

Georges Séguéy démontre alors la nécessité de l'unité d'action dans la clarté et la loyauté des engagements. Ceux-ci sont d'autant mieux respectés que les militants de la C.G.T. sont à la tête des luttes.

La situation vécue par les travailleurs et les refrains servis et resservis par le patronat et le pouvoir giscardien ne rendent que plus évident la nécessité des changements.

« En l'état actuel des choses il n'y a pas plusieurs voies de redressement national, d'équilibre et de progrès économique et social ; il n'en existe qu'une ; nous l'avons dit, et nous le réaffirmons aujourd'hui avec une profonde conviction : c'est celle du Programme Commun de la Gauche.

Un gouvernement qui mettrait en application un tel Programme à condition qu'il respecte les engagements contractés à l'égard des travailleurs, c'est-à-dire qu'il applique intégralement le Programme Commun, peut être sûr de trouver en la C.G.T. plus qu'un interlocuteur responsable : il aura un allié attaché certes, en toute hypothèse, à son indépendance mais fermement résolu à favoriser la marche en avant vers des réformes et des transformations nouvelles jusqu'au socialisme.

C'est alors la fameuse politique contractuelle qui fait l'objet des

Alors renforcer la C.G.T., c'est décisif pour tous les salariés.

RENFORCER LA C.G.T.

Au sixième mois de cette bataille pour le renforcement, et au moment où l'activité syndicale prend une dimension nouvelle, les circonstances

Parfois, les autorités françaises les livrent à la répression dans leur propre pays lorsqu'ils s'y rendent en vacances. C'est ce qui vient d'arriver à 83 camarades marocains, militants de la C.G.T., incarcérés dans les geôles d'Hassan II.

Quand la police s'occupe de l'immigration, ce n'est jamais pour sévir contre le racisme poussé parfois jusqu'au crime, c'est toujours pour lancer des opérations répressives contre les immigrés.

Nous appelons tous les salariés, tous les démocrates à réagir avec la vigueur qui s'impose aux menées racistes et aux mesures de répression contre nos victimes, nos frères immigrés. Assurer leur sécurité, imposer le respect de leur dignité d'homme, c'est défendre notre propre liberté.

Monsieur Raymond Barre, poursuit Georges Séguéy, déclare que sa politique réoccupatoire serait : LA LUTTE CONTRE L'INFLATION. « Aussi nous nous lui avons envoyé une lettre en lui proposant les mesures urgentes en cinq points, qui nous semblent être les plus efficaces face au nouveau accès de l'inflationnisme : réduire la T.V.A., bloquer certains prix imposés par le capital, frapper les spéculateurs, contrôler le crédit et les changes, garantir le pouvoir d'achat des salariés par un système d'indexation mobile fonctionnant à partir d'un indice des prix objectif.

Or ce n'est pas dans cette voie que se dirige le nouveau Premier Ministre, recourt au procédé archi usé par lequel on accuse l'excès d'augmentation des salaires d'être à l'origine de la hausse des prix et de l'inflation, cherchant à opposer entre eux les salariés ; les cadres aux ouvriers, les immigrés aux Français.

C'est pourquoi nous nous sommes adressés aux petits et moyens agriculteurs, par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales professionnelles pour leur exposer notre position. Tout d'abord nous voulons ruiner d'avance toute tentative de dresser les ouvriers et les petits et moyens agriculteurs les uns contre les autres.

Ensuite, nous estimons que l'indemnisation doit bénéficier essentiellement aux petites et moyennes exploitations durement éprouvées et non aux gros possédants, parfaitement équipés pour faire face au manque d'eau et assez fortunés pour acheter, à n'importe quel prix, toute l'alimentation indispensable à leur bétail.

Enfin, nous préconisons des solutions propres à assurer le financement de l'indemnisation sans toucher aux salaires. Il suffit d'imposer la spéculation, les profits des trusts agro-alimentaires, d'exiger l'intervention du Fonds d'Aide du Marché Commun prévu à cet effet et auquel la France a déjà versé plus de cinq milliards, d'obliger l'Etat à assumer ses responsabilités en procédant à la réduction des dépenses improductives et des subventions qui courent si généreusement aux sociétés privées.

Depuis qu'il loge à l'Élysée, Giscard nous explique qu'il faut économiser, ne pas produire plus et à meilleur prix pour exporter davantage. Au nom de cette politique, l'Etat et les patrons ont résisté aux revendications ouvrières, ils ont poussé à une productivité accrue, mis en cause les droits acquis. Et qu'en est-il résulté ? : une hausse des prix continue, un taux d'inflation record, un chômage accablant, un déséquilibre grave de la balance de notre commerce extérieur, un dévalouement du franc lourde de conséquences.

Le pouvoir giscardien brade des entreprises parfaitement viables, des branches entières de notre industrie ; il cède nos aciars spéciaux au cartel allemand de l'acier ; il laisse un vide, extrêmement préjudiciable pour notre industrie aéronautique, entre « Caravelle » et « Concorde » mais il consent, par l'achat, à participer à l'écoulement d'un stock américain de vieux D.C. 9 dépassés techniquement et que la plupart des compagnies aériennes sont sur le point de remplacer.

Les travailleurs ne s'inclineront pas devant de nouvelles mesures d'austérité. Ils entendent :

— Garantir et faire progresser le pouvoir d'achat de leurs salaires, de leurs retraites et pensions, de leurs allocations familiales, et obtenir à l'occasion de la rentrée scolaire une allocation de 300 francs par enfant ;

— Améliorer leurs conditions de travail en réduisant sa durée et en portant en retraite plus tôt s'ils le désirent ;

— Agir contre le chômage ; imposer pour tous, et spécialement pour les jeunes, le droit au métier et au travail ;

— Défendre leur régime de Sécurité Sociale ;

— Faire respecter leurs libertés syndicales et en obtenir l'extension. Et ce qu'ils n'acquiescent pas par la négociation, ils l'arracheront par l'action.

réflexions du Secrétaire Général de la C.G.T. Celle là est tant de fois mise en avant pour entraîner les travailleurs à renoncer à leurs revendications. Même si certaines organisations se laissent entraîner sur cette pente, la C.G.T. que cela plaise ou non, affirmera son opposition.

Rien de valable sur le plan économique et social ne peut être fait SANS, et à fortiori, CONTRE la C.G.T.

En vérité, ce n'est pas tant en raison d'une couleur politique qu'ils nous en veulent, c'est parce que, en tout et pour tout, nous nous en tenons fermement aux intérêts des travailleurs ; parce que nous marquons trop de répugnance pour la servilité ; parce que nous sommes trop attachés à notre indépendance syndicale de classe.

En bref, parce que nous constituons l'obstacle essentiel — et parfois même le seul sur le plan syndical — à leurs entreprises anti-sociales et que nous sommes l'une des plus puissantes forces motrices du progrès social et de la liberté.

Voilà pourquoi, de tout temps, ils ont ruminé les pires méchancetés contre notre organisation syndicale pour réduire notre autorité et notre influence parmi les travailleurs. Souvent, c'est par la répression contre nos militants, nos délégués qu'ils tentent de nous nuire.

sont très favorables pour élever à un niveau notablement supérieur notre effort général de recrutement de telle manière qu'au tout début de la période de renouvellement des cartes nous puissions déjà approcher sérieusement notre objectif des trois millions de syndiqués.

ILS ONT DÉJÀ ENGAGÉ L'ACTION POUR LA RIPOSTE

● BOULANGERIE DROLE DE « CADOT »

Jusqu'à l'an passé, tout allait bien. La C.G.T. n'existait pas et le patron, Jean-Pierre Cadot, de la boulangerie et pâtisserie industrielles, pouvait exploiter ses ouvriers comme bon lui semblait. Mais les conditions de travail étaient tellement pénibles que les travailleurs finirent par revendiquer et par se syndiquer à la C.G.T.

Depuis neuf mois les 2.000 travailleurs d'Ideal-Standard occupent les usines d'Aulnay-sous-Bois et de Dammarie-les-Lys liquidées par la toute puissante multinationale American-Standard. Ils luttent parce qu'ils refusent d'être chômeurs. Ils veulent travailler. Le 9 juillet, une importante délégation de travailleurs d'Ideal-Standard, conduite par des représentants de la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. et soutenue par les élus socialistes et communistes, s'est à nouveau rendue au ministère de l'Industrie. La délégation s'est heurtée à une fin de non-recevoir.

Cette situation, cette même désinvolture de la part du gouvernement n'est pas un fait isolé. Lors du rallyé des « brades de Giscard », la C.G.T. a pu faire état de plus de 300 conflits concernant l'emploi.

● IDEAL STANDARD

Depuis quelques semaines, gouvernement et patronat orientent haro sur les chômeurs. Ils ne recherchent pas sérieusement un emploi parce qu'ils touchent une « confortable » allocation de chômage !

Depuis neuf mois les 2.000 travailleurs d'Ideal-Standard occupent les usines d'Aulnay-sous-Bois et de Dammarie-les-Lys liquidées par la toute puissante multinationale American-Standard. Ils luttent parce qu'ils refusent d'être chômeurs. Ils veulent travailler. Le 9 juillet, une importante délégation de travailleurs d'Ideal-Standard, conduite par des représentants de la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. et soutenue par les élus socialistes et communistes, s'est à nouveau rendue au ministère de l'Industrie. La délégation s'est heurtée à une fin de non-recevoir.

Cette situation, cette même désinvolture de la part du gouvernement n'est pas un fait isolé. Lors du rallyé des « brades de Giscard », la C.G.T. a pu faire état de plus de 300 conflits concernant l'emploi.

Une soixantaine d'entreprises sont occupées, souvent depuis plusieurs mois. Parfois depuis plus d'un an ! Triton, Griffet, Amisol, Ottawa... Lip, Gambin, le « Parisien Libéré », etc...

أود : ٢٧ اوت بعد الظهر
اضراب انذارى
للعمال الفلاحيين

ورفع أجر جامعي العنب الدائمين
١٠ بالمائة
ودفع الشهر الثالث عشر وراتب شهري حقيقي
وقربوا مواصلة نضالهم
وكفاتحة لنضالهم اضربوا نصف يوم مساء ٢٧ اوت وتجمعوا بكراكسون منذ الساعة ٢ زوالية

وتدل هذه المبادرة عن المسدى العميق للرغبة في النضال من طرف العملة
انهم لا يريدون ان يدفعوا ثمن السياسة المضرة بمصالح المقاطعة والجهة والوطن بأكمله
اختاروا طريقة النضال الى جانب الس.ج.ت.
تدل هذه المبادرات، ان لزم الامر، على وجوب الهجوم، وعرض وسائل النضال على العمال المتمشية مع أوضاعهم

بعد رفض التفاوض حول مطالب العمال دعا الاتحاد النقابي مناضليه الى الاشتراك في ندوة كبرى للاعراب عن المطالب

وجرت الندوة ببلدة ليزينيان في ٢١ اوت بحضور ١٥٠ مندوبا
واتناء الندوة درسوا الوضع العام ووضع مهنتهم، انطلاقا من رفض التفاوض من طرف مالكي الارض
واوضحوا مطالبهم بداية من حاجيات العمال وهي :

- ١٠ فرنك للساعة بنسبة ١٢٥ درجة
- أسعار جمع العنب :
- ١٢٠ فرنك في اليوم للشيشال (الحمال)
- ١٠٠ فرنك في اليوم للمقاطع

23 OCTOBRE

LES JEUNES ET LE CHOMAGE

LUTTER POUR VIVRE ET TRAVAILLER

La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent en commun une grande journée d'action contre le chômage des jeunes. Dans le prochain numéro d'octobre nous vous présenterons une enquête sur les jeunes immigrés et l'emploi. Eux aussi seront présents le 23 octobre dans les manifestations régionales et les rassemblements.

C.G.T. JEUNESSE - C.G.T. VICTOIRE.

FAPPES par l'inflation, le chômage, la dureté des conditions de travail et d'existence, les travailleurs luttent pour une vie meilleure. Ils luttent également pour la liberté.

S'ils considèrent cette revendication comme essentielle, c'est qu'ils ont appris, au long de leur histoire, combien la liberté était toujours inséparable du progrès social.

Plus que tous, les travailleurs immigrés ont souvent ressenti dans leur chair le manque de liberté : colonisés, il a fallu conquérir la liberté d'exister, pays maintenu dans l'anachronisme du fascisme, il a fallu conquérir la liberté de dire et de faire les choses, contraints à la guerre coloniale, il a fallu conquérir la liberté de vivre en paix...

La liberté est un besoin vital pour les travailleurs dans notre pays. Fiers des traditions démocratiques, ils veulent pouvoir vivre, travailler, s'organiser, se défendre en HOMMES LIBRES. Or, cela leur est interdit encore aujourd'hui !

Soucieux de maintenir leur dictature en cette période de crise du système capitaliste, les hommes du grand patronat et du pouvoir politique s'efforcent d'étouffer systématiquement toutes les libertés démocratiques, les droits syndicaux, les libertés individuelles et collectives.

Premiers visés et premiers atteints par cette offensive, les travailleurs sont décidés à faire échec avec tous les démocrates de notre pays aux démolisseurs de la liberté et à conquérir les droits nouveaux qu'exige notre époque.

Il s'agit d'un combat dont l'enjeu est décisif pour les travailleurs, pour le mouvement syndical, pour l'avenir des peuples.

Placés au cœur de cette lutte, les travailleurs immigrés trouvent dans leur situation des raisons supplémentaires pour rejoindre ce combat.

Peut-on parler de droit au travail, tel qu'il est garanti par la Constitution, quand un million et demi de travailleurs sont sans emploi et que tous les autres se sentent menacés ?

Peut-on parler de droit au métier lorsque des milliers de jeunes immigrés arrivent sans formation pour occuper les emplois que les patrons leur destinent ?

Des libertés!
pour les travailleurs

Peut-on parler de liberté quand le pouvoir d'achat des familles ouvrières s'amenuise, quand la misère s'installe dans les foyers, quand le fruit de leur travail est confisqué par des saisies-arrêts et quand les expulsions se multiplient ?

Peut-on encore parler de liberté quand l'ouvrier immigré ne connaît de la vie que l'usine ou le chantier dans la journée, la paillasse le soir et les longs dimanches solitaires ?

Peut-on encore parler de liberté quand une politique de « ségrégation » et de sélection sociales est pratiquée en tous domaines ?... Quand l'utilisation de la violence est érigée en principe de gouvernement ?... Quand la police est autorisée à arrêter sur le prétexte du visage dans le métro ?... Quand le capitalisme laisse se propager la haine raciale, essaie de diviser les travailleurs français et immigrés en les opposant ?

Qui oserait parler de respect des libertés fondamentales quand dans un pays toutes les valeurs essentielles restent lettre morte, sont inaccessibles ou étouffées ?

Quand les créateurs de tous les biens, ouvriers, techniciens, scientifiques, sont écartés des décisions qui engagent la vie collective ?

Qui oserait parler de liberté quand d'honnêtes travailleurs respectés de leurs collègues de travail sont expulsés par le ministre de l'Intérieur, tel MOUSSA ?

Qui oserait parler de réelles libertés quand des parodies de négociations et la décision unilatérale de l'employeur sont partout substituées au débat et à la décision commune sur tous les problèmes de la vie sociale, tels les rémunérations, l'emploi, les conditions de travail, le Plan et sur l'avenir du pays ?

Ainsi bafouée par l'exploitation capitaliste, par les inégalités, par les discriminations, par les injustices, par les violences, la liberté est devenue un mot sans contenu.

Elle a été chassée de notre vie quotidienne.

Les travailleurs n'acceptent pas cela sans rien dire. La venue d'un autre temps sonne. « Des libertés pour les travailleurs », édité par la C.G.T., en vente dans les Unions Locales au prix de 7 F.

LIBAN : Pourquoi le massacre ?

17 mois de tragédie libanaise se déroulent, accumulant la honte, la terreur, le deuil et le malheur. Plus de 60 cessez-le-feu violés par les fascistes aussitôt au conclus. Des dizaines de milliers de morts, des blessés achevés dans les hôpitaux, des enfants exécutés, des vieillards achevés...

Pourtant chacun retrouve dans ses souvenirs l'image gardée du Liban avant cette guerre. Pays de douceur où les plages et la montagne ne connaissent que les touristes et les milliardaires, dit-on.

Comment aujourd'hui en est-on arrivé à une telle situation ?

L'explication religieuse a vite servi à masquer ce qui se passait réellement. Loin de retrouver chrétien contre musulman, c'est d'un autre affrontement qu'il faut parler, ou bien il faut expliquer l'engagement de la Syrie musulmane contre les Libanais musulmans. C'est l'affrontement des fascistes contre les for-

ces populaires et démocratiques au moment où celles-ci devenaient majoritaires dans le pays.

Pays qui hérite d'anciennes traditions, le Liban doit aussi tenir compte des plus récents héritages. Ceux qui ont laissé la trace du colonialisme français. Pour mieux diviser ceux qu'ils devaient « protéger » les autorités françaises ont développé la partition religieuse favorisant l'essor des chrétiens en écartant les musulmans des responsabilités économiques et politiques.

Les fascistes effraient aujourd'hui la population chrétienne pour mieux s'en servir de masse de manœuvre, en lui annonçant qu'elle sera massacrée par les musulmans ! En fait, c'est un affrontement de classe qui se développe. Liquidier la résistance palestinienne en est un des enjeux, car celle-ci est devenue trop puissante aux yeux des forces réactionnaires du Liban qui se retrouvent une fois encore aux côtés des exploités de toutes nationalités.

Les palestiniens ont trouvé auprès de la population libanaise aide et refuge après avoir été expulsés de leur terre. Ils ont pu surmonter l'épreuve et reconstituer leurs forces pour exiger le respect de leurs droits.

Aujourd'hui, pris ou tenaillés entre les fascistes, les réactionnaires

syriens et les sionnistes, ils se sont mobilisés à l'appel de l'O.L.P. pour défendre conjointement avec les progressistes libanais leur existence.

A travers la France, la population se mobilise pour apporter son soutien aux peuples palestinien et libanais martyrs. Un premier bateau chargé des collectes de lait, de couvertures, de médicaments, est parti sous la responsabilité du Secours Populaire. Les travailleurs immigrés seront fiers d'honorer les traditions de solidarité de la classe ouvrière en organisant eux-mêmes les collectes d'argent, de médicaments ou de lait.

Les dons sont recueillis dans les Unions Locales de votre ville.

FEDERATION DE L'AGRICULTURE

ESPAGNE : SOLIDARITE AVEC LES COMMISSIONS OUVRIERES

« La situation actuelle en Espagne et son développement rapide exigent que nous donnions une nouvelle impulsion à notre solidarité. C'est l'engagement qu'a exprimé Henri Krasucki, au nom de la C.G.T. lors d'une délégation qu'il conduisait en Espagne au mois de juin.

Maintenant, il faut le réaliser concrètement.

C'est pourquoi le secrétariat fédéral de l'agriculture a décidé de lancer une campagne de solidarité avec comme premier objectif : 10.000 F. (1 million d'A.F.) pour la Commission Exécutive Fédérale qui se tiendra les 23 et 24 septembre.

En effet, pour notre Fédération, une responsabilité très importante nous incombe dans cette initiative, car les salariés agricoles sont très nombreux en Espagne, ils représentent une partie importante de la classe ouvrière espagnole. D'autre part, la main-d'œuvre immigrée espagnole en France est également importante, surtout dans les professions agricoles. Dans les régions du Midi par exemple, une grande sensibilité existe pour les problèmes de l'Espagne, du fait de cette présence des travailleurs espagnols.

Nous devons donc être présents, en bonne place, dans cette aide exceptionnelle que nous voulons apporter à nos camarades espagnols.

LA FEDERATION DECIDE DE VERSER UNE PREMIERE PARTICIPATION DE 1.000 F (100.000 A.F.).

Dans tous les villages, exploitations, coopératives, bureaux, etc... les salariés doivent donner un premier élan à cette solidarité ; les vacanciers prendront le relais à leur retour au début septembre.

Les sommes ainsi recueillies seront centralisées par la Fédération qui transmettra cette marque de solidarité à nos camarades des commissions ouvrières.

Pour faciliter les problèmes de trésorerie, nous vous demandons d'indiquer sur tous vos règlements « Solidarité Espagne ». Nous vous conseillons de faire ces règlements sur le C.C.P. 4 600 12 « La Tribune » avec la mention « Solidarité Espagne ».

Les autres organisations de la C.G.T. (U.D., Unions Régionales) participent également à cette campagne confédérale de solidarité et vont également solliciter les syndicats.

Il n'y a pas d'opposition entre les diverses démarches car elles vont toutes dans le même sens, mais il sera nécessaire que toutes les organisations de la C.G.T. puissent exprimer leur marque de solidarité, donc notre Fédération. Il est donc nécessaire qu'une partie importante de la solidarité organisée dans nos organisations puisse se retrouver au niveau fédéral pour la réalisation de l'objectif fixé.

Chaque syndicat verra comment répondre au mieux dans cet élan de solidarité.

POUR « LE MILLION POUR L'ESPAGNE AU 23 SEPTEMBRE ».

« Extraits de la Tribune du Travailleur de l'Agriculture. »

حكومة دمشق آلة لتنفيذ تلك المؤامرة بتدخلها العسكري في لبنان لتأييد البورجوازية الرجعية والقوى الفاشية بالجمهورية اللبنانية .

ثبت المقاومون المحاصرون بتل الزعتر طيلة شهرين لصد كل الهجمات . آلاف النساء والاطفال والجرحى ماتوا أو سيموتون . انها بمثابة اعدام جماعي .

ان عدم التشنيع بتلك الجريمة وعدم التدخل لوقف المذابح والامتناع عن مد الضحايا بالتضامن المادي الذي هم بحاجة اليه معناه تحمل جزء من المسؤولية في تلك المأساة الدامية .

وفي نظر الس ج ت يعتبر السكوت نكرانا لتقاليدنا الطويلة العهد والتي

تشرف الحركة النقابية • بلاغ الس ج ت •

في نظر الس ج ت • الحالة واضحة والمسؤوليات مقدره تمام التقدير • وخلافا لما يدعيه البعض فالحالة ليست خلافا طائفا : ان مشاركة العديد من المسيحيين في الحرب التي تخوضها القوات التقدمية اللبنانية والفلسطينية والمساعدة التي تمد بها الاوساط العربية الاشد رجعية الى الميشيا الفاشية التي يقال عنها انها مسيحية ، لشاهد على ذلك •

انها مؤامرة واسعة النطاق حاكت خيوطها الامبريالية الامريكسية بالاشتراك مع قادة اسرائيل والاردن والعربية السعودية وهدفها تصفية كامل الحركة التقدمية اللبنانية والمقاومة الفلسطينية • ولاسباب سياسية داخلية وخارجية أصبحت

BULLETIN D'ADHESION

بطاقة الانخراط

Nom الاسم
Prénoms Ag. لقب
Adresse العنوان
Nationalité
Profession الحرفة
Entreprise البلدة
Localité المقاطعة Département

A remettre ou à adresser soit au délégué syndical C.G.T. soit à la C.G.T. 213, rue Lafayette Paris X^{ème}

تسلم أو ترسل ما للممثل النقابي لتنظيمه من ج ت وأما لقر من ج ت ٢١٣ شارع لافاييت - باريس ١٠

libérer les travailleurs marocains

Arrêté dès son arrivée au Maroc où il rentrait pour passer ses vacances, Mohamed Chahbouina, délégué syndical chez Simca-Chrysler à Poissy, a, grâce à l'intervention de ses camarades de travail et de leur syndicat C.G.T., été libéré la semaine dernière.

Depuis, s'est amplifiée l'action de la C.G.T. contre l'emprisonnement au Maroc de plusieurs dizaines de militants syndicaux. Elle est intervenue à nouveau auprès du Secrétariat d'Etat à l'immigration, de l'Ambassade du Maroc, des pétitions sont signées massivement dans la région parisienne. En son nom, Maître Lederman, avocat, s'est rendu à Rabat et à Casablanca où il a entrepris de nombreuses démarches, notamment auprès du Procureur Général près de la Cour Suprême.

Maître Lederman a pu obtenir au prix d'énormes difficultés, la libération d'un autre militant C.G.T. de Simca-Chrysler, Chaieb Hamed. Il reste cependant d'autres immigrés marocains emprisonnés au Maroc.

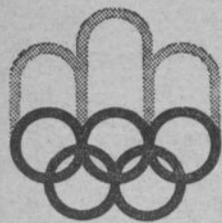
La police marocaine, l'ambassade, les consulats continuent leurs agissements inadmissibles sur le sol français avec la complicité de la C.F.T., de l'Amicale des commerçants et travailleurs marocains (création des autorités marocaines) et de la police française « la responsabilité du gouvernement français est engagée dans cette affaire ».

« Le scandale doit cesser, tous les emprisonnés doivent être libérés et le gouvernement français doit mettre un terme aux ingérences intolérables des autorités marocaines dans les affaires syndicales françaises.

La C.G.T. appelle toutes ses organisations à développer l'action de masse pour la sécurité des travailleurs immigrés, pour les libertés et le respect des droits syndicaux de tous les travailleurs ».

Plusieurs milliers de travailleurs, militants de la C.G.T., rassemblés à l'Ile-de-Vannes à Saint-Ouen, ont dénoncé l'ingérence scandaleuse des autorités marocaines dans les affaires intérieures de France.

Ils ont adopté une motion qui proteste contre les nouveaux emprisonnements dont ont fait l'objet les travailleurs marocains à l'occasion de leurs congés.



SPORT

MONTREAL :

LES JEUX OLYMPIQUES

Après des semaines d'incertitude, la cérémonie d'ouverture des Jeux de Montréal a sonné le départ des compétitions, le 18 juillet dernier. Deux problèmes majeurs ont dominé la période pré-olympique : le premier, lié au gigantisme de l'entreprise, concernait les installations mêmes des jeux qui ont dû s'ouvrir au milieu des chantiers en cours. Jusqu'où ira la démesure, le gaspillage, la recherche d'un pseudo-prestige ? Le deuxième problème a été posé par les liens sportifs qui existent entre la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, pays de l'apartheid. Afin de protester contre le refus du Comité International Olympique d'exclure la Nouvelle-Zélande des jeux, 23 pays d'Afrique ainsi que l'Irak et la Guyane se sont retirés des compétitions. L'un des cinq anneaux du symbole olympique n'a ainsi presque plus de raison d'être puisqu'un continent est en train de disparaître des jeux.

Originellement confrontation entre athlètes, quels que soient leurs pays, leur race, leur classe, leur religion, il s'agit maintenant de confrontations entre nations. Mais il est vrai aussi qu'on ne peut pas dissocier le sport de tout un système social. Le sport n'est important que s'il concerne tout un peuple, que si le plus grand nombre a la possibilité de le faire. Il faut que le sport de masse se développe. Sinon, les quelques champions exceptionnels admirés et applaudis par des millions de « spectateurs » continueront de donner l'illusion du sport.

Mais durant les quelques minutes, voire les secondes d'une compétition, c'est l'athlète qui reprend la parole et c'est la délicieuse petite gymnaste roumaine, Nadia Comaneci, les nageurs Cornelia (R.D.A.) ou John Naber (Etats Unis) et leurs milliers de camarades sportifs qui défendent, à corps perdu, l'idéal olympique. Pendant ces courts moments, les stades redeviennent ce qu'ils doivent toujours être, des lieux de joie, de dépassement, d'égalité et de paix.

Faudra-t-il déduire, après les jeux de Montréal que les Jeux Olympiques s'achèment inéluctablement vers leur fin ? On ne saurait l'affirmer. Les jeux survivront s'ils retrouvent l'échelle humaine, si l'on ne confond plus la qualité et la quantité, si, à la mesure de la valeur individuelle, s'ajoute l'évaluation de l'effort réalisé dans tous les pays, pour le développement du sport de masse. On en jugera à Moscou, dans quatre ans.

Cinéma

« L'AFFICHE ROUGE »

Parmi les résistants se pressaient en grand nombre des immigrés politiques ou économiques de toutes origines. Le propos de Frank Cassenti, l'auteur du film « L'AFFICHE ROUGE » est de rendre hommage à ceux dont le rôle est désormais trop souvent oublié.

« Pour comprendre le présent, il faut comprendre le passé. Aujourd'hui, « on », c'est-à-dire l'idéologie dominante, veut faire oublier certaines pages du passé : on ne parle plus guère de ceux qui se sont battus et encore moins de ceux qui se battaient, pas seulement pour la France mais pour le socialisme. On falsifie le rôle des juifs et des communistes dans la résistance, la continuité qu'il y a des brigades internationales à la résistance immigrée ».

(Frank Cassenti « LE MONDE » 15 avril 1976).

Le film « L'AFFICHE ROUGE » évoque les faits de résistance accomplis par un groupe d'immigrés dirigé par l'Arménien MANOUCHIAN, ayant à leur actif plus de 400 coups de main, pourquoi ils combattaient, et comment ils sont morts fusillés le 21 février 1944 après un simulacre de procès autour duquel la propagande de Goebbels fit grand bruit.

Afin de provoquer dans la population française un phénomène raciste, les propagandistes nazis avaient, en effet, lors du procès du groupe MANOUCHIAN, composé une affiche rouge (rouge pour faire peur), qui présentait les portraits et les noms des 23 résistants étrangers arrêtés. Cette affiche, couverte de noms « imprononçables » et de photos d'hommes mal rasés, placardée sur tous les murs, cherchait à révéler la « main de l'étranger », du juif » derrière l'insurrection contre l'occupant.

LOUIS ARAGON composa sur ce thème le poème « Strophes pour se souvenir ». Le film ne raconte pas l'histoire des résistants à proprement parler, encore moins leurs faits d'armes ; ce n'est pas un film de guerre, un de ces films « rétro » basés sur l'exotisme du passé et de l'action d'éclat. C'est un film qui nous parle d'hier, non dans l'ordre chronologique des événements, mais dans les méandres de la mémoire et de la conscience qui font revivre le passé de certains dans le présent de tous.

La trame du film peut être, de prime abord, difficile à suivre. « L'AFFICHE ROUGE » commence par la reconstitution de l'exécution des 23 du « groupe Manouchian ». Le Mont Valérien se trouve dans le décor d'un théâtre en plein air, situé à la périphérie de Paris (la cartoucherie de Vincennes) et c'est un groupe de comédiens de 1976 qui joue les résistants.

Le film nous narre donc avant tous les efforts — patients, respectueux — de la troupe pour incarner les héros d'hier. Pour cela, ils reçoivent, lors d'une petite fête, certains survivants des groupes de la résistance immigrée, dont la femme même de Manouchian, qui leur donnent des détails vécus qui animent les figures figées de l'affiche : Manouchian, qui leur donnent des détails vécus qui animent les figures figées de l'affiche : Manouchian le romantique, l'exilé politique roumain, les rescapés des brigades internationales, les républicains espagnols, le jeune footballeur qui rejoint les rangs de l'armée de l'ombre pour ne pas aller en Allemagne, pour ne pas quitter les copains de l'équipe, tous venant d'horizons différents, au service d'un même idéal.

Lors de cette fête, arrivent dans l'enceinte du théâtre deux couples de jeunes motards ; ils ne savent rien de cette pièce qu'on répète, encore moins de la résistance immigrée. Ils représentent la vie dans l'histoire, ils pourraient à l'occasion en devenir les acteurs, ils portent en eux les germes de l'histoire. L'un d'eux est même le sosie d'un compagnon de Manouchian, fusillés quelque 30 ans plus tôt.

De ce film sans intrigue, sans effets faciles de hauts faits d'armes, nous retiendrons avant tout le ton d'émotion contenue qui réussit à établir un pont entre hier, aujourd'hui et demain.

Reste également à souligner la vision claire de faits politiques précis (tant déformés par ailleurs), l'interprétation respectueuse et nuancée des acteurs, et ce n'est pas par hasard, presque tous immigrés eux-mêmes.

C'est un bel hommage à l'union d'aujourd'hui comme d'hier des travailleurs et progressistes français et étrangers, luttant en France comme ailleurs, contre les mêmes ennemis et pour un idéal commun.

Ce film reçut le prix Jean VIGO 1976.

● STROPHES POUR SE SOUVENIR - 1955

Vous n'avez réclamé la gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servi simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans.

Vous aviez vos portraits sur les murs de vos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes et menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants.

Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA
FRANCE

Et les mornes matins en étaient différents.

Tout avait la couleur uniforme du givre
A la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand.

Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erivan.

Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le cœur me fend
La justice viendra sous nos pas triomphants
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant.

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.

Louis ARAGON
dans « Le Roman inachevé ».

● FESTIVAL DE L'IMMIGRATION A LILLE du 17 septembre au 15 octobre 1976

La région lilloise compte environ 80.000 étrangers et actuellement il n'existe aucune structure permettant une animation populaire qui toucherait effectivement les travailleurs immigrés et leur famille, c'est-à-dire qui serait adaptée à leurs besoins et à leurs modes d'expression.

C'est pourquoi, à l'initiative de l'APTE (1) un grand FESTIVAL DE L'IMMIGRATION se déroulera à Lille et dans la région du 17 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1976. manifestations : conférence, projections de films, théâtre, tours de chant, expositions. Il sera inauguré par une soirée de gala à laquelle participeront les chanteurs Mouloudji et Mohamed Ramam.

A une époque où le gouvernement et le patronat cherchent à faire porter aux immigrés la responsabilité de tous les maux de notre société, le Festival de l'Immigration aura le mérite de sensibiliser l'opinion publique et de faire connaître aux travailleurs français la culture des pays d'origine des travailleurs immigrés. Ces deux objectifs seront étroitement mêlés, tout au long du festival qui doit aboutir à une manifestation de solidarité et à la mise en place d'une véritable animation populaire permettant l'expression propre des populations immigrées.

Les organisations de la C.G.T. participeront activement à la préparation et à la réalisation du Festival et feront tout leur possible pour que cette manifestation reçoive une très large audience de la part des habitants de la région, quelle que soit leur nationalité.

Donc, rendez-vous le 17 septembre, au Théâtre Sébastopol de Lille, pour le gala d'inauguration.

(1) Association pour la Promotion des Travailleurs Etrangers.

ALGÉRIE

Retour difficile à Annaba

Paris, le 31 août 1976.

M. Paul Dijoud,
Secrétaire d'Etat à l'Immigration
25, av. Charles-Floquet,
75007 Paris.

Monsieur le Ministre,

Nous venons d'être informés par notre Union Départementale des Bouches-du-Rhône que des travailleurs immigrés débarquant à Marseille ont manifesté leur mécontentement en raison des difficultés qu'ils venaient de rencontrer.

En effet, un millier de passagers, dont environ la moitié de travailleurs immigrés, qui terminaient leurs va-

cances, ont été bloqués à Annaba en raison du retard du bateau qui devait les ramener à Marseille.

L'intervention de notre organisation auprès de la Compagnie de Navigation a permis que les intéressés obtiennent une attestation justifiant leur retard de 1 ou 2 jours.

Mais il est à craindre que certains employeurs prennent des mesures répressives qui risqueraient d'avoir de fâcheuses répercussions sur la situation de ces travailleurs.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes dispositions afin que ces travailleurs immigrés ne puissent subir les conséquences de leur retard dont ils ne sont pas responsables.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Secrétaire National
de la Main-d'Œuvre Immigrée :
Marius APOSTOLO.

RESULTAT DU VOTE DANS L'EMIGRATION EN FRANCE

C'est le 5 juillet 1976 que le président Houari Boumédiène a signé l'ordonnance portant entrée en vigueur de la Charte nationale. La cérémonie s'est déroulée au siège de la Présidence du Conseil.

La Charte Nationale adoptée le 27 juin dernier par référendum populaire constitue désormais la loi suprême du pays et le fondement de la politique de la nation et devra inspirer les actions du parti, de l'état et de tous les citoyens.

REFERENDUM DU 27 JUIN 1976

France				
CONSULAT GENERAL DE	VOTANTS	OUI	NON	NUL
PARIS	42 659	39 816	2 492	351
NANTERRE	30 599	28 537	1 626	436
AUBERVILLIERS	23 449	21 735	1 214	500
VITRY	18 387	16 982	1 152	253
LYON	42 175	40 329	1 385	461
GRENOBLE	13 181	12 388	588	205
CLERMONT-FERRAND	4 700	4 643	45	12
LILLE	23 801	22 111	1 247	443
CHARLEVILLE MEZIERES	4 346	3 579	672	95
METZ	19 137	17 968	1 005	164
STRASBOURG	8 798	8 464	293	41
BORDEAUX	2 971	2 874	79	28
PERPIGNAN	6 223	5 901	215	107
BESANCON	8 548	8 209	264	75
NANTES	2 082	1 917	150	15
ROUEN	4 260	3 590	548	122
NICE	11 547	11 264	253	30
MARSEILLE	28 062	26 587	991	484
TOTAUX	294 935	276 894	14 219	3 822
Autres pays d'Europe				
ALLEMAGNE R.D.A.	2 450	2 333	99	18
ALLEMAGNE R.F.A.	1 117	1 055	47	15
BELGIQUE	2 122	1 866	211	45
SUISSE	639	565	58	16
SUEDE	256	252	4	
TOTAUX	6 584	6 071	419	94



MAROC

Moins de retour

L'an passé 237.023 travailleurs étaient revenus au pays passer leurs congés. Ils ne sont cette année que 142.438 en 1976. Doit-on considérer que les bourses sont vides et que la vie est de plus en plus chère en Europe, alors que les travailleurs marocains privés de congé par la crise ont intérêt à lutter dans les organisations syndicales pour défendre leur pouvoir d'achat. Ou bien doit-on considérer que ces travailleurs ne souhaitent pas passer leurs congés dans les prisons royales, en interrogatoires ou tortures... Ils ont encore intérêt à se grouper pour défendre leur liberté en France et au Maroc.

Un emprunt obligatoire ou l'obligation d'emprunter... !

Certains s'étaient étonnés de voir l'économie paralysée pendant quelques semaines au moment de la « Marche verte » sans en apercevoir les répercussions.

Il faut aujourd'hui payer ces conséquences.

L'emprunt lancé voici quelques mois est devenu obligatoire, contrairement à tous les engagements pris.

Des listes de commerçants sont établies, mentionnant « la contribution volontaire » que les autorités attendent des intéressés.

Dans les entreprises « on » conseille le montant des versements tout aussi volontaire (100 dirhams pour les manoeuvres, etc...). Bien sûr, « ça rouspète ». Mais celui qui a lancé l'emprunt a besoin de prouver au monde que son peuple le suit, qu'il est uni derrière lui pour le meilleur, mais surtout le pire... jusqu'à quand ?

في السماح بالتغيب بمناسبة الاعياد الثلاثة الكبرى وهي : مولد النبي (صلعم) وعيد الفطر وعيد الاضحى بحيث لا ينجر عن ذلك العطل ضياع الاجر ويكون ذلك مشمولاً في الاتفاقيات الجماعية .

بعد أن أفضى كاتب الدولة السيد ديجود بتصريحاته الديماغوجية واصل سياسة التفرير والتضليل . ولم يحصل الى الآن تحقيق الوعود المقطوعة اثناء الاحتفال بالمولد الشريف في هذا العام .

الس . ج . ت . تطالب في الاسبوع الاخير من شهر أوت احترام العمال المسلمون فريضة الصوم في شهر رمضان المبارك . وتدخلت عدة منظمات نقابية تابعة للس ج ت لدى ادارات المؤسسات وكذلك لدى روتو فلانس ولدى الغرف التابعة لارباب الاعمال مثل جامعة البناء للحصول على تعديل ساعات العمل حتى يتمتع العمال الاجراء المسلمون باحترام فريضة الدين بكل حرية تنفيذاً للحق الذي منحه لهم الدستور الفرنسي . كما تدخلت نقابات الس ج ت للتذكير بمطلبنا الذي يتلخص

طالب العمال الهولنديون من البرلمان الاوربي باتخاذ عقوبات ضد الحكومة المغربية التي تلقي القبض على المناضلين النقابيين المهاجرين الى هولندا ، عند عودتهم للوطن من اجل العطلة .

والعذر المنتحل لتوقيفهم هو اتخاذهم لموقف يتنافى مع الولاء اثناء اقامتهم بالخارج . وأيدت الس . ج . ت ذلك الطلب

LA TRIBUNE DES TRAVAILLEURS
TUNISIENS, ALGERIENS,
MAROCAINS

منبر العامل

التونسي الجزائري المغربي

213, rue Lafayette - PARIS-10^{me}
BOTzaris 86-50

Travail exécuté par des ouvriers
syndiqués - Imp. Lensoise, LENS.

Directeur de publication :
Marius APOSTOLO.

Commission paritaire n° 276 D 73.

Luis FIGUEROA, Président de la C.U.T.,

est décédé

Luis FIGUEROA, président de la Centrale Unique des Travailleurs du Chili (C.U.T.), est décédé à Stockholm des suites d'une grave maladie. Il avait 55 ans.

Dans un communiqué, le Conseil de la Direction nationale de la C.U.T. rend hommage au militant exemplaire qu'était Luis FIGUEROA, celui « qui a consacré sa vie à la lutte pour les intérêts de la classe ouvrière, à la lutte pour la démocratie, le socialisme et la révolution, à la lutte pour libérer sa patrie du fascisme et de l'impérialisme ».

Luis FIGUEROA était ouvrier typographe, président de la Centrale unique des Travailleurs du Chili depuis 1959, il fut ministre du Travail pendant l'Unité populaire et député du Parti Communiste du Chili pour la province de Santiago.

Chassé de son pays par les fascistes voici trois années, Luis FIGUEROA a représenté pour de nombreux travailleurs en France la résistance chilienne qui continuait à s'exprimer dans les rassemblements de soutien.

La C.G.T. lui rend un hommage ému et fraternel.

● CARTE D'IDENTITÉ

Ce qui représente une simple formalité administrative dans la plupart des pays devient au Maroc une démarche angoissante. Chacun est aujourd'hui soumis au renouvellement de la carte nationale.

Quoi de plus normal !

Les autorités ont bien fait les choses sur le plan technique, la carte est agréablement présentée sous une protection plastique.

Ce qui est moins agréable, c'est l'interrogatoire qu'il faut subir à l'occasion de la demande de renouvellement. La police contrôle tout, il lui semble plus important de connaître le journal que l'on lit que de vérifier la date de naissance. A moins de connaître quelqu'un... vous connaissez la suite !